



JOURNAL

de la trente-neuvième session de la Conférence de la FAO

FAO, Rome, 6 – 13 juin 2015

Samedi 6 juin 2015

Suivez-nous sur Twitter #UNFAO39 

Matin

9 h 30 PREMIÈRE SÉANCE PLÉNIÈRE Salle Plénière – Bâtiment A, troisième étage

- Point 1: Élection du Président et des Vice-Présidents (C 2015/12; C 2015/LIM/8)
- Point 2: Constitution du Bureau et de la Commission de vérification des pouvoirs (C 2015/12; C 2015/LIM/8)

*Allocution de M. Sergio Mattarella,
Président de la République italienne, devant la Conférence*

*Allocution de Mme Michelle Bachelet Jeria, Présidente de la République du Chili, devant la
Conférence*

- Point 33: Autres questions
- 33.1 Conférence McDougall (C 2015/INF/7)
- Prononcée par **M. Luiz Inácio Lula da Silva, ancien Président de la
République fédérative du Brésil**

(Première réunion du Bureau)

Après-midi

14 h 30 DEUXIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE Salle Plénière – Bâtiment A, troisième étage

- Point 3: Adoption de l'ordre du jour et organisation de la session (C 2015/1; C 2015/12; C 2015/INF/1; C 2015/INF/2; C 2015/LIM/8; C 2015/LIM/14)
- Point 4: Admission d'observateurs (C 2015/13)
- Point 6: Nomination du Directeur général (C 2015/7)

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org



mn961f

ANNONCES DU JOUR

NOMINATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Au titre du point 6 de l'ordre du jour, la Conférence est invitée à élire le Directeur général de l'Organisation pour la période courant du 1^{er} août 2015 au 31 juillet 2019.

Un candidat s'est présenté, ainsi que mentionné au document C 2015/7, à savoir:

M. José Graziano da Silva (Brésil)

En vertu de l'Article XII du Règlement général de l'Organisation, la nomination du Directeur général est décidée au scrutin secret. Un bulletin de vote type est reproduit en annexe au présent Journal.

À la demande du Président, le Secrétaire général appelle les délégués à se présenter dans la zone de scrutin, où un scrutateur leur remet un bulletin de vote après avoir contrôlé leur carte d'accès à la Conférence. Les délégués pénètrent ensuite dans un isolement et apposent une croix sur la case correspondant à leur choix. Après avoir plié leur bulletin, ils l'insèrent dans l'urne électorale puis quittent la zone de scrutin. Les bulletins de vote ne doivent porter aucune indication ni aucun signe autres que ceux par lesquels s'exprime le suffrage.

Le Directeur général est élu à la majorité des suffrages exprimés.

ATTRIBUTION DES SIÈGES

Compte tenu du nombre de sièges disponibles dans la Salle Plénière, les délégations nationales ne disposent que de trois sièges chacune. Les sièges situés sur les côtés sont réservés aux observateurs et les places restantes sont attribuées par ordre d'arrivée dans la limite des places disponibles. Un circuit de télévidéo interne permet aux participants qui n'ont pu prendre place dans la Salle Plénière de suivre les délibérations dans les salles Rouge et Verte (1^{er} étage du Bâtiment A).

ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL

Les formulaires de **présentation de candidatures** sont annexés au document **C 2015/11**, à l'intention des États Membres qui souhaitent être élus au Conseil. Tous les formulaires doivent être remplis et signés par le délégué du pays candidat à l'élection au Conseil et par deux délégations qui parrainent sa candidature et qui n'appartiennent pas nécessairement à la même région que le pays candidat.

Les formulaires doivent être remis au Bureau du Secrétaire général de la Conférence (A-139), au plus tard le **lundi 8 juin 2015 à 12 heures**.

Conformément à l'article XXII, paragraphe 10, alinéa g), du Règlement général de l'Organisation, «les candidats qui sont battus lors de l'élection destinée à pourvoir le ou les sièges devenant vacants au cours de la première année civile figurent parmi les candidats au siège ou aux sièges devenant vacants pendant la deuxième année civile, à moins qu'ils ne se désistent.»

AUDIENCE DE SA SAINTETÉ LE PAPE FRANÇOIS

À l'occasion de la trente-neuvième session de la Conférence, Sa Sainteté le pape François recevra en audience tous les délégués à la Conférence qui le souhaitent. L'audience aura lieu le jeudi 11 juin 2015 à 12 heures dans la Salle Clémentine. Les portes de la salle seront fermées à 11 h 30.

Les visiteurs accéderont à la salle par la Porte de Bronze, située à droite de la Place Saint-Pierre, sur présentation d'une carte d'accès spéciale et après un contrôle par détecteur de métaux effectué par la Police italienne.

Les cartes seront distribuées sur demande à un bureau signalé par l'inscription «Papal Audience» dans le Salon de la Belgique (entrée principale de la Salle Plénière) du lundi 8 juin au mercredi 10 juin 2015 entre 9 h 30 et 12 h 30.

Un service de bus assurera le transport des visiteurs du Siège de la FAO au Vatican ainsi que leur retour. Les bus quitteront la FAO (bâtiment A) à 10 heures et rentreront vers 13 heures.

MANIFESTATION EN MARGE DE LA CONFÉRENCE

Samedi 6 juin	11:30 – 13 heures	Groupe de haut niveau sur la FAO et les petits États insulaires en développement (PEID)	Salle Verte
-------------------------	----------------------	--	-------------

MANIFESTATION SPÉCIALE

Dimanche 7 juin	15 heures - 18 h 30	Cérémonie de remise des prix «Fin du cycle des OMD: saluer les résultats obtenus dans la lutte contre la faim»	Salle Plénière
---------------------------	------------------------	---	----------------

La liste complète des manifestations prévues en marge de la Conférence figure dans le document C 2015/DJ/Announcements (Avis) et sur le site internet <http://www.fao.org/about/meetings/conference/c2015/side-events/en/>. Celles-ci seront confirmées quotidiennement dans le Journal de la Conférence.



ورقة اقتراع لانتخاب المدير العام
选举总干事的选票

BALLOT PAPER FOR THE ELECTION OF THE DIRECTOR-GENERAL
BULLETTIN DE VOTE POUR L'ELECTION DU DIRECTEUR GENERAL
БЮЛЛЕТЕНЬ ДЛЯ ГОЛОСОВАНИЯ ДЛЯ ВЫБОРОВ ГЕНЕРАЛЬНОГО ДИРЕКТОРА
PAPELETA DE VOTACION PARA LA ELECCION DEL DIRECTOR GENERAL

1.8.2015 - 31.7.2019

الرجاء وضع علامة "X" في المربع المناسب

请按您的选择在方格内划 "X"

Place an "X" in the box corresponding to your choice

Mettez un "X" dans la case correspondant à votre vote

Поставьте "X" в квадратике по Вашему выбору

Marque con una "X" la casilla que corresponda a su voto

Candidate

موافق
赞成
In Favour
Pour
За
A favor

معارض
反对
Against
Contre
Против
En contra

ممتنع
弃权
Abstention
Abstention
Воздерживаюсь
Abstención

أي ورقة توضع بيضاء في صندوق الاقتراع تعتبر بمثابة امتناع عن التصويت.

Tout bulletin blanc sera considéré comme une abstention.

选票如未填写将视作弃权。

Las papeletas en blanco se considerarán abstenciones.

Any ballot paper left blank will be considered an abstention.

Все незаполненные бюллетени рассматриваются как голос «воздерживаюсь».